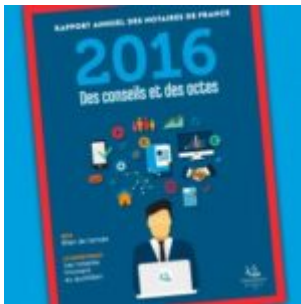


Notaires : les chiffres-clés de la profession pour 2016



© 2017 Les Echos Publishing

Les notaires de France viennent de dévoiler le bilan de leur activité pour l'année 2016 dans leur dernier rapport annuel.

Quelques données propres à la profession ont ainsi été communiquées. On apprend notamment que le nombre de notaires a augmenté sur l'ensemble du territoire national, passant de 9 802 en 2015 à 10 421 en 2016. Les femmes sont de plus en plus présentes puisque ces dernières représentaient 39 % de l'effectif total. L'âge moyen des notaires se situait, quant à lui, à 48 ans. Des notaires qui, par ailleurs, ont été entourés par plus de 50 000 collaborateurs salariés, un chiffre également en progression.

S'agissant plus particulièrement des missions assurées par les notaires, on relève que 3,8 millions d'actes authentiques ont été établis en 2016, dont plus de 1,7 million sur support électronique. L'utilisation de l'acte authentique électronique, mis en place depuis 2012, s'est donc fortement développé, atteignant une proportion de 45 %. Du côté de l'immobilier, 6,7 millions de visites ont eu lieu sur le site www.immobilier.notaires.fr et 844 000 actes de ventes de logements anciens ont été conclus. Globalement, en 2016, les notaires ont collecté 22,5 milliards d'euros d'impôts et taxes pour le compte de l'État et ont réalisé un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.

Enfin, en termes de communication, il ressort que les notaires sont mobilisés sur Internet et les différents réseaux sociaux (YouTube, Facebook, Twitter). Le site www.notaires.fr, par exemple, a comptabilisé 370 000 visiteurs, 971 000 vues et 457 000 connexions.

[Rapport annuel 2016 des Notaires de France](#)

© 2017 Les Echos Publishing